

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Département de Seine et Marne
Membres
afférents au Conseil : 27
en exercice : 24
ayant pris part à la délibération : 21
Date de convocation : 21 juin 2019
Date d'affichage : 21 juin 2019

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE JOUARRE

DÉLIBÉRATION DE LA SÉANCE
DU 28 JUIN 2019

Président : Monsieur VALLÉE Fabien

Etaient présents : Ludwig KINDELBERGER - Philippe GAUTHERON - Carine DENOGENT - Boris SARRAUTE - Gérald GABORIEAU - Henri DELESTRET - Stéphane POCHET - Sandra MEUNIER - Thierry CAUSIN - Nathalie POULAIN - Gwénaëlle LEMÉE - Christelle MAHÉ - Jean-Luc MONDAT - Véronique SALLER - Pierre GOULLIEUX - Isabelle LECLERCQ - Arnaud MEYNADIER -

Absents excusés ayant donné pouvoir :

Katiana REBEL a donné pouvoir à Fabien VALLÉE
Carole GUILLOT a donné pouvoir à Philippe GAUTHERON
Nawal BADDOUR a donné pouvoir à Isabelle LECLERCQ

Absents : Elisabeth DIEU - Amandine FARGET - Marc LAURENT

Secrétaire de séance : Ludwig KINDELBERGER

DÉLIBÉRATION 2019-053 : AJOUT D'UNE DÉLÉGATION CONSENTIE AU MAIRE – RÉALISATION DE LIGNES DE TRÉSORERIE

Monsieur le Maire expose que les dispositions du CGCT (article L 2122-22 et L.2122-23) permettent au conseil de déléguer au Maire un certain nombre de compétences et ceci dans un souci de favoriser la bonne administration communale.

VU le Code des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 2122-22 et L 2122-23

VU la délibération n° 2014.002 du 11 avril 2014 du conseil municipal, décidant de confier au maire pour la durée de son mandat, 17 délégations de compétences

CONSIDÉRANT la nécessité de rajouter une 18^{ème} délégation

LE CONSEIL MUNICIPAL après en avoir délibéré à la majorité,

DÉCIDE pour la durée du présent mandat, de confier au Maire une 18^{ème} délégation telle que notifiée ci-dessous :

- de réaliser les lignes de trésorerie sur la base d'un montant maximum de 150 000 € autorisé par le conseil municipal

POUR : 17

CONTRE : 4 (P. GOULLIEUX – I. LECLERCQ + Pouvoir – A. MEYNADIER)

Fait les jours, mois et an que dessus
et ont signé au registre les membres présents
POUR EXTRAIT CONFORME à Jouarre, le 1^{er} juillet 2019
Le Maire, Fabien VALLÉE

